

## Discours de Bernard Chapelle, président de l'EPR

Nous voici déjà à la 3<sup>ème</sup> remise des prix de l'EPR Hainaut Brabant Wallon et à mi-mandat par la même occasion pour vos représentants. Notre EPR se porte bien, merci pour elle, mais que de changements depuis le début de l'actuelle législature.

Si les premières réunions générales duraient une éternité, l'AG de fin 2014, grâce à notre sens du dialogue et au désir d'aller à la rencontre des amateurs, s'est déroulée dans un très bon esprit, seules quelques mises au point subsistaient au terme du colloque.

A ce jour tout est en ordre. Tout n'est certes pas parfait bien sûr, mais il faut savoir qu'il s'avère impossible de contenter tout le monde et notamment des avis très souvent opposés.

La colombophilie ne se porte pas bien, à qui incriminer la faute? Certains vous diront que les dirigeants ne valent rien, que les programmes sont mal faits, que cela coûte trop cher etc... etc.... Une certitude cependant, les fausses rumeurs d'entre saison, certains articles de presse mettent de l'huile sur le feu et entravent sérieusement la sérénité des débats lors des réunions. Aussi serait-il peut être bon que certaines personnes compulsent un règlement plutôt que certains journaux colportant des élucubrations pour le moins farfelues.

Néanmoins soyons toutefois optimistes, relativisons et disons-nous que, dès le début de la saison, tout ira beaucoup mieux.

Que dire enfin de la place de notre EPR au sein de l'AWC ? Malgré les nombreuses difficultés rencontrées, force est de constater que nous, entendez par là les mandataires, prenons notre rôle à bras le corps, que les dossiers entrepris et présentés à l'Autorité wallonne sur sa demande avancent bien, que nous nous approchons de plus en plus des obligations imposées par le Ministère du Bien-être animal de la Région wallonne tant en matière de transport que de doping et des lieux de lâchers en Wallonie. Ce même Ministère a déjà validé tous les concours locaux, provinciaux, interprovinciaux, les nationaux et internationaux repris à l'itinéraire de la RFCB et présentés par nos mandataires responsables.

Mesdames et Messieurs, personne ne doit oublier que l'AWC est née avec la 6<sup>ème</sup> Réforme de l'Etat que ni vous ni moi vraisemblablement n'avons demandée, mais nous, mandataires, devons y faire face en ne fuyant pas nos responsabilités envers les amateurs wallons et envers la RFCB qui est garante de la qualité et de l'unité de la colombophilie belge en favorisant un dialogue constructif entre les représentants des différentes communautés et en y faisant notamment régner un bon équilibre, un bon esprit dans la dignité et le respect de chacun.

Nos amateurs wallons pourront alors relever la tête en déclarant « nos astons fiers de yesse wallons »





























